* Délibération portant création d'un emploi permanent de …………………………

*(emploi ayant vocation à être occupé par un fonctionnaire)*

M. *(Mme)* Le Maire *(ou Le Président)* …………………………………… rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc à (organe délibérant) de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

M*. (Mme)* le Maire *(ou le Président)* ………………………………………. indique que *(exposer les motifs d'intérêt général justifiant la création de l'emploi, décrire les fonctions attachées, évoquer le cas échéant l'avis du comité technique) ………………………………………………………………………………..* . Il ajoute que cet emploi correspond au*(x)* grade*(s)* de ……………………..…… *(cadre d'emplois des ………..…………, filière …………….)* et que la durée hebdomadaire de service qui y est attachée est fixée à ………. heures *(x/35è).*

M. *(Mme)* le Maire *(ou le Président)* ………………………………………. propose au *(organe délibérant)* ………………………………… de créer l'emploi décrit ci-dessus et de rectifier en conséquence le tableau des effectifs à compter de ce jour.

(L'organe délibérant) ……………………………. , **après en avoir délibéré** :

**DÉCIDE À L'UNANIMITÉ (LA MAJORITÉ ABSOLUE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS) DE** :

* Créer un emploi relevant du *(des)* grade*(s)* de …………………………………… appartenant à la filière ……………….., à raison de ……….. heures hebdomadaires ;
* Modifier en conséquence le tableau des effectifs dont la nouvelle composition figure en annexe *(annexe à joindre à la délibération)* ;
* Inscrire les crédits prévus à cet effet au budget ………., chapitre ……., article ……. .

Fait à ………………….… le ……………….….,

M. *(ou Mme)* Le Maire *(ou Le Président)*